

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « YOUMA GOLD »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE  
CAFEIER 3, NON LOIN DE LA BOULANGERIE PAIN DU JOUR,  
Lot 314, Ilot 2

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 10/05/2023, et enregistrés au CEPICI le 23/05/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « YOUMA GOLD »

Objet : ACHAT ET VENTE DE METAUX PRECIEUX, IMPORT – EXPORT, EXPLOITATION DE METAUX, PRESTATIONS DIVERSES.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE  
CAFEIER 3, NON LOIN DE LA BOULANGERIE PAIN DU JOUR,  
Lot 314, Ilot 2

Dirigeant(s) M YOUMA AYOUBA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-05955 du 02/06/2023 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°40095/GTCA/RC/2023 du 02/06/2023

